

Dossier « Eiders, Saint-Pierre-et-Miquelon »

Réunion téléphonique du GEOC du 25 mars 2014

Construction de l'avis :

Vincent BRETAGNOLLE (président)
Mathieu BOOS
Pierrick BOCHER (avis écrit avant la réunion)
Michel-Alexandre CZAJKOWSKI (avis écrit avant la réunion)
Francis MEUNIER
Cyril ERAUD
Olivier DEHORTER

Excusé(s) (contribution sur le compte rendu)

Elisabeth BRO
Michel GAUTHIER-CLERC

Secrétariat

Julien TOUROULT

Saisine :

Cette saisine s'inscrit dans le contexte d'un échange de 2011 entre le Ministère en charge de l'environnement et le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon concernant les dispositions relatives à la chasse. Le Ministère n'avait pas donné suite à une demande d'ouverture de la chasse aux Eiders au mois d'avril, sollicitant un apport d'éléments scientifiques pour étayer le fait que « la chasse en petite quantité de ces espèces en avril ne risque pas de détériorer leur état de conservation ». Un avis du GEOC sur ces éléments scientifiques était prévu.

La saisine du 31 janvier 2014 s'inscrit dans ce contexte et porte sur trois points :

- 1) Est-ce que les éléments d'état de conservation présentés dans le rapport permettent de conclure à un état favorable des populations d'Eiders (Eider à duvet et Eider remarquable) qui sont présentes à Saint-Pierre-et-Miquelon ?
- 2) L'effet potentiel des prélèvements en avril est-il envisagé dans sa globalité (effet direct sur les eiders et effets indirects sur les autres espèces et les milieux) ? Les conclusions sur un impact mineur sont elles étayées ?
- 3) Est-ce que les suivis envisagés dans le rapport présentent des caractéristiques suffisantes pour d'établir un bilan fiable de l'effet des prélèvements au bout de 3 ans ?

Document(s) associé(s) à la saisine :

ONCFS. 2013. Situation des populations d'Eiders à Saint Pierre et Miquelon et dans l'Est canadien. Rapport, 11p.

Documents fournis par France Nature Environnement :

Environnement Canada. 2013. Règlement de chasse aux oiseaux migrateurs, 2013-2014. Terre-Neuve-et-Labrador. Abrégé. 3 p.

FNE. 2014. Note sur la chasse des eiders à St Pierre et Miquelon. 3 p.

Sea Duck Joint Venture Management Board. 2008. Sea Duck Joint Venture Strategic Plan 2008 – 2012. USFWS, Anchorage, Alaska; CWS, Sackville, New Brunswick. 95 pp.

Sea Duck Joint Venture. 2013. Sea Duck Joint Venture Implementation Plan for April 2013 through March 2016.

Report of the Sea Duck Joint Venture. Available at U. S. Fish and Wildlife Service, Anchorage, Alaska, and Environment Canada, Sackville, New Brunswick. Also available at seaduckjv.org. 38 pp.

Autres documents utilisé par le GEOC :

Béchet, A., Giroux, J. F., Gauthier, G., Nichols, J. D., & Hines, J. E. (2003). Spring hunting changes the regional movements of migrating greater snow geese. *Journal of Applied Ecology*, 40(3) : 553-564.

Bechet, A., Giroux, J. F., & Gauthier, G. (2004). The effects of disturbance on behaviour, habitat use and energy of spring staging snow geese. *Journal of Applied Ecology*, 41(4) : 689-700.

Bentzen, R. L., Powell, A. N., & Suydam, R. S. (2008). Factors influencing nesting success of king eiders on northern Alaska's coastal plain. *The Journal of Wildlife Management*, 72(8) : 1781-1789.

Féret, M., Gauthier, G., Béchet, A., Giroux, J. F., & Hobson, K. A. (2003). Effect of a spring hunt on nutrient storage by greater snow geese in southern Quebec. *The Journal of Wildlife Management*, 67(4) : 796-807.

Gilliland, S. G., Gilchrist, H. G., Rockwell, R. F., Robertson, G. J., Savard, J.-P. L., Merkel, F. & Mosbech, A. (2009). Evaluating the Sustainability of Harvest Among Northern Common Eiders *Somateria Mollissima Borealis* in Greenland and Canada. *Wildlife Biology*, 15(1) : 24-36.

Korschgen, C. E. (1977). Breeding stress of female eiders in Maine. *The Journal of Wildlife Management*, 41 : 360-373.

Mainguy, J., Bêty, J., Gauthier, G., & Giroux, J. F. (2002). Are body condition and reproductive effort of laying greater snow geese affected by the spring hunt?. *The Condor*, 104(1) : 156-161.

Avis final du 29 avril 2014

Le document fourni en support à cette saisine (ONCFS, 2013) est synthétique et bien présenté. Il n'apporte cependant que peu, voire pas d'éléments permettant d'étayer la conclusion selon laquelle « *au vu de l'ensemble des éléments scientifiques à disposition, les prélèvements opérés aujourd'hui à Saint-Pierre-et-Miquelon par la chasse sur les Eiders n'apparaissent pas avoir d'impact significatif sur les populations* ». Le rapport n'apporte notamment aucun élément relatif au mois d'avril, objet de la saisine.

Le GEOC regrette globalement l'absence de références aux travaux et aux mesures de gestion mises en œuvre au Canada pour ces espèces, alors que la gestion d'espèces migratrices ne peut se raisonner à la seule échelle locale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le GEOC note également l'absence de référence à des publications scientifiques à comité de lecture quant aux effets possibles de la chasse sur les tendances démographiques (comme par ex : Gilliland *et al.*, 2009) et aux contraintes physiologiques conditionnant l'initiation de la reproduction au printemps. En outre, aucun élément n'est présenté sur l'Eider à tête grise et par conséquent, le rapport ne permet pas de replacer les enjeux par rapport à cette seconde espèce, tant en termes d'effectifs que de pratiques cynégétiques.

1) Est-ce que les éléments d'état de conservation présentés dans le rapport permettent de conclure à un état favorable des populations d'Eiders (Eider à duvet et Eider remarquable) qui sont présentes à Saint-Pierre-et-Miquelon ?

Les éléments de statut de conservation présentés font uniquement référence à la Liste rouge mondiale des espèces menacées établie par l'UICN, au sein de laquelle ces deux espèces y sont effectivement classées en « préoccupation mineure ».

Le GEOC regrette l'absence d'une analyse plus détaillée des deux sous-espèces d'Eider à duvet fréquentant Saint-Pierre-et-Miquelon. Le fait de ne pas être menacé au niveau mondial au sens de la liste rouge UICN ne signifie pas nécessairement que l'état de conservation est favorable pour l'ensemble des populations concernées par l'objet de la présente saisine. Le GEOC regrette ainsi l'absence d'indications sur les tendances globales des différentes sous-espèces et sur les éventuelles pressions et menaces. Il relève par exemple que les risques d'épizootie de choléra aviaire ou encore les perturbations occasionnées par les ours polaires sur certaines colonies sont des sources de fragilité mentionnées par le service canadien de la faune.

Pour mieux cerner les enjeux, le GEOC recommande également d'examiner la part des deux sous-espèces dans les effectifs hivernant à Saint-Pierre-et-Miquelon.

2) L'effet potentiel des prélèvements en avril est-il envisagé dans sa globalité (effet direct sur les eiders et effets indirects sur les autres espèces et les milieux) ? Les conclusions sur un impact mineur sont elles étayées ?

Le rapport ne fournit pas d'élément sur les abondances d'Eiders au cours de la saison, ni sur la répartition des prélèvements cynégétiques au cours de la saison. Par ailleurs, aucun élément ne permet d'apprécier le stade biologique dans lequel se trouvent les oiseaux en avril : gagnage, migration pré-nuptiale, préparation de la ponte et de la nidification ? Or, cette information se révèle particulièrement importante dans le cas d'espèces adoptant une stratégie de reproduction sur capital (espèce dite « capital breeder »). Dans leur étude sur la durabilité des prélèvements d'Eider à duvet, Gilliland *et al.* (2009) indiquent que la chasse en fin d'hiver pourrait avoir un effet plus important sur les populations qu'un prélèvement en début d'hiver. En tant que reproducteurs sur capital strict (Eider à duvet, Korschgen, 1977) ou partiel (Eider à tête grise, Bentzen *et al.* 2008), la quantité des réserves énergétiques corporelles accumulées au printemps a une incidence importante sur le succès de la reproduction. Si la chasse au printemps de ces espèces et notamment de l'Eider à duvet occasionne les mêmes effets sur la condition corporelle des individus que ceux observés chez les oies des neiges chassées en avril en Amérique du Nord (voir Béchet *et al.* 2003, 2004, Mainguy *et al.* 2002, Féret *et al.* 2003), il est possible que le succès reproducteur de ces espèces puisse en être négativement affecté. Cette hypothèse mérite d'être prise en compte et discutée.

L'effet indirect sur les autres espèces, en particulier le dérangement, est abordé succinctement dans le paragraphe 5.2. Pour étayer cette analyse, il est indispensable de préciser le cortège d'espèces qui fréquente les mêmes habitats que les Eiders ainsi que les modalités de chasse.

En conclusion et sur la base des éléments présentés, le GEOC note la difficulté de conclure à un impact mineur des prélèvements opérés en avril.

3) Est-ce que les suivis envisagés dans le rapport présentent des caractéristiques suffisantes pour d'établir un bilan fiable de l'effet des prélèvements au bout de 3 ans ?

Le suivi envisagé se limite à l'instauration d'un carnet de prélèvement. Le GEOC reconnaît le caractère indispensable de cette proposition mais insiste aussi sur la mesure d'éléments qualitatifs comme l'âge (qui peut être estimé sur les mâles en début de l'hiver) et le sexe, voir, si possible, le poids des individus. Il faudrait également inclure un suivi de l'état physiologique à l'instar des travaux conduits quant aux effets de la chasse de printemps sur les oies des neiges.

L'effet des prélèvements ne peut pas se mesurer à l'échelle de Saint-Pierre-et-Miquelon mais devrait utilement s'inscrire dans un cadre plus large, à l'échelle des sous-espèces concernées. Le pas de temps de 3 ans est également trop court pour évaluer l'impact des prélèvements opérés en avril.

En conclusion, les éléments scientifiques fournis dans le rapport ne sont pas suffisamment étayés pour répondre positivement ou négativement aux trois questions de la saisine.

Remarques détaillées :

Celles-ci sont directement intégrées en mode commentaire dans le rapport associé à la présente saisine.